

II – Les relations extérieures du Québec

Manon Tessier

Volume 21, Number 4, 1990

Monde : prochain épisode

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/702751ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/702751ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Tessier, M. (1990). II – Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 21(4), 847–854. <https://doi.org/10.7202/702751ar>

Unies pour les établissements humains. Enfin, M. Edward Lee, en plus de devenir ambassadeur en Autriche, représentera le Canada auprès des Nations Unies à Vienne et devant l'Agence internationale de l'énergie atomique (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 200*, 11 septembre 1990).

28 septembre :

Une autre nomination diplomatique est rendue publique. Il s'agit de M. James Bartleman qui est nommé représentant permanent et ambassadeur du Canada auprès du Conseil de l'Atlantique Nord (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 216*, 28 septembre 1990).

II – Les relations extérieures du Québec

(juillet à septembre 1990)

A — Aperçu général

Le gouvernement québécois devait consacrer durant la presque totalité du trimestre ses énergies à la gestion de la « crise amérindienne ». Débutés à la mi-juillet, ces événements dépassaient très tôt les frontières du Québec. Parmi les répercussions de cette crise sur les relations extérieures québécoises, on retiendra le séjour au Québec d'une délégation d'observateurs internationaux et l'envoi d'une lettre de cinq pages au Parlement européen après que celui-ci eut adopté une résolution condamnant l'attitude des gouvernements québécois et canadien.¹ L'agenda du ministre des Affaires internationales du Québec, M. John Ciaccia, également chargé des Affaires autochtones, s'en trouvait aussi bouleversé. Le ministre demeurait au Québec pendant toute la durée de la crise ce qui l'empêchait de piloter tel que prévu la mission économique du Québec en Union soviétique.

Cependant, si certaines activités gouvernementales étaient perturbées par cette situation, d'autres n'en étaient pas affectées. Les visites en France, en Belgique et en Asie de ministres québécois eurent tout de même lieu et d'importants dossiers d'immigration retinrent l'attention.

B — Les politiques d'immigration

À l'instar de son homologue fédérale, la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Monique Gagnon-Tremblay, entreprenait au cours du trimestre une mission en Asie du Sud-Est. Ce voyage la menait à Hong-Kong et en Thaïlande où elle passait les derniers jours du mois d'août. À Hong-Kong,

1. Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 19 septembre 1990.

Mme Gagnon-Tremblay faisait la promotion du Québec auprès des immigrants-investisseurs et prenait contact avec des représentants des milieux des affaires de l'endroit tandis qu'en Thaïlande elle rencontrait un porte-parole du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et visitait le camp de Phanat Nikhom.²

De retour au pays, la ministre annonçait de nouvelles directives destinées à faciliter la sélection, l'accueil et l'intégration des immigrants-investisseurs asiatiques. Ainsi, le nombre des conseillers économiques attachés à la Direction des services des gens d'affaires à Hong-Kong sera augmenté de quatre postes pour porter leur total à douze représentants. On entend aussi augmenter les séances d'information des candidats et leur fournir une meilleure information sur la situation du Québec. Toutes ces mesures, précisait la ministre, devraient intensifier l'attrait du Québec pour ces immigrants et permettre de mieux soutenir leur intégration.³

L'annonce de modifications au programme fédéral d'immigration pour les gens d'affaires, faite au moment du départ de la ministre pour l'Asie soulevait d'autre part l'inquiétude du gouvernement québécois. Selon ces modifications, le montant minimal requis pour un candidat s'élèverait à \$350 000, soit une augmentation de \$100 000, et la période d'immobilisation des placements admissibles serait prolongée de deux années. Avec l'entrée en vigueur de ces règlements, prévue pour le 1^{er} novembre, la province de Québec se verrait dans l'obligation d'exiger immédiatement des investissements de \$350 000 alors que les anciens niveaux de \$250 000 et de \$150 000 demeureraient en vigueur dans les autres provinces pour les dix-huit prochains mois. La ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration écrivait à ce sujet à son homologue fédérale et planifiait de rencontrer Mme Barbara McDougall pour discuter de ce dossier.⁴

Imminente au mois de juin dernier, l'entente entre les deux paliers de gouvernement sur l'immigration n'était toujours pas conclue ce trimestre. Ces négociations, en cours depuis l'accord constitutionnel d'avril 1987 qui finalement n'était pas ratifié, accorderaient au Québec la pleine juridiction des activités de sélection, d'accueil et d'intégration sur son territoire. Le premier ministre Robert Bourassa indiquait à la toute fin du trimestre son intention «de faire des représentations très fermes» auprès de son homologue fédéral pour régler rapidement cette question.⁵

Enfin, on apprenait le 13 septembre que le gouvernement ouvrira une représentation du Québec à Vienne, en Autriche, afin de favoriser le recrutement d'immigrants en provenance de l'Europe de l'Est. Un conseiller en immigration, M. Michel DeMontigny, actuellement en poste à Rome, assumera cette fonction dès le 1^{er} novembre.⁶

2. *La Presse*, 18 août 1990, cité par *l'Argus*, 21 août 1990, p. A21; *La Presse*, 7 septembre 1990, cité par *l'Argus*, 7 septembre 1990, p. A11.

3. Paul CAUCHON, *Le Devoir*, 14 septembre 1990, cité par *l'Argus*, 14 septembre 1990, p. A3.

4. Madeleine DROHAN, *The Globe and Mail*, 31 août 1990, p. B4; Pierre APRIL, *Le Devoir*, 27 septembre 1990, pp. A1 et A2; *La Presse*, 27 septembre 1990, cité par *l'Argus*, 27 septembre 1990, p. A10.

5. *Le Devoir*, 22 septembre 1990, pp. A1 et A10; *Le Devoir*, 29 septembre 1990, pp. A1 et A2.

6. *Le Devoir*, 14 septembre 1990, p. 3.

C — La Francophonie

Le ministre délégué à la Francophonie, M. Guy Rivard, effectuait du 29 septembre au 2 octobre une mission au Sénégal. Il assistait à la réunion préparatoire du prochain Sommet francophone et à la réunion du conseil d'administration de l'Agence de coopération culturelle et technique.⁷

D — Le Québec et les organisations internationales

1 — L'ONU

Le 20 septembre, le ministre des Affaires internationales, M. John Ciaccia, s'adressait aux membres du conseil d'administration du Fonds multilatéral pour la protection de la couche d'ozone rassemblés à Montréal pour la tenue de leur première réunion. Lors de cette allocution, M. Ciaccia rappelait la nécessité d'une coopération internationale pour protéger la couche d'ozone et indiquait que le Québec entend jouer un rôle à l'échelle internationale afin de promouvoir cette coopération.⁸

Le choix de la ville hôte du Secrétariat du Fonds multilatéral était le principal objet de discussions des participants à cette réunion. Le gouvernement québécois et la ville de Montréal avaient déjà fait savoir qu'ils seraient disposés à accueillir le siège de cet organisme. Le choix des membres se portait effectivement sur la ville québécoise qui était en compétition avec des villes telles que Nairobi, Paris et Tokyo. Le Secrétariat permanent du Fonds, sitôt son emplacement déterminé, s'implantera à Montréal en janvier 1991. Il relèvera du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ).⁹

2 — Le GATT

Le gouvernement québécois continuait d'être un observateur attentif de l'évolution des négociations commerciales multilatérales du GATT sur les questions agricoles et défendait encore la position des agriculteurs québécois auprès du gouvernement canadien. Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, songeait même, selon *Le Devoir* du 18 juillet, à ajouter la ville de Genève à l'itinéraire de son voyage en Belgique pour expliciter la position québécoise devant les négociateurs canadiens.¹⁰ Si ce projet ne se concrétisait pas, le ministre québécois tenait néanmoins à Bruxelles des discussions avec des représentants de la Commission des Communautés européennes sur la question des subventions agricoles. Le président de l'Union des producteurs agricoles du Québec, M. Jacques Proulx, le

7. *Le Journal de Québec*, 2 octobre 1990, cité par *l'Argus*, 2 octobre 1990, p. B4.

8. Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 20 septembre 1990.

9. Isabelle PARÉ, *Le Devoir*, 22 septembre 1990, pp. A1 et A10.

10. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 18 juillet 1990, p. 9.

rejoignait à cette occasion. MM. Proulx et Pagé se disaient convaincus, dans un communiqué conjoint émis à l'issue de ces rencontres, de la nécessité pour le Canada de réaffirmer avec fermeté sa position déposée en mars dernier et mettaient en garde le gouvernement fédéral contre la tentation d'accepter en décembre un compromis de la dernière chance.¹¹

E — Le Québec et les États-Unis

L'Office national de l'Énergie rendait le 27 septembre d'importantes décisions concernant les contrats d'exportation d'énergie aux États-Unis. Il accordait à la société Hydro-Québec des licences d'exportation aux États-Unis mais assujettissait ces permis à la nécessité d'une évaluation environnementale dans l'éventualité de la construction de barrages hydro-électriques supplémentaires. Deux contrats sont touchés par cette décision : le premier, avec le *Vermont Joint Owners*, représente une valeur de \$8 millions, le second, avec le *New York Power Authority*, est évalué à \$17 milliards.¹²

Par ailleurs, au début du mois de juillet, le quotidien montréalais *Le Devoir* rapportait que deux projets de loi imposant des restrictions à l'importation d'électricité en provenance du Québec étaient morts au feuillet des législatures des États de New York et du Vermont. Les législateurs américains ont en effet mis fin à leur session printanière sans avoir été appelés à voter sur ces projets. Ces démarches législatives étaient appuyées par les groupes environnementaux des deux pays et par les Indiens Cris du Québec.¹³

F — Le Québec et l'Europe de l'Ouest

1 — Les visites de ministres québécois en Europe

Plusieurs ministres québécois se rendaient en Europe au cours du trimestre, principalement lors du mois de septembre. Alors que la ministre de l'Énergie et des Ressources, Mme Lise Bacon, était à Paris du 20 au 26 septembre pour y mener des consultations dans le domaine du transfert technologique,¹⁴ le ministre délégué à la francophonie, M. Guy Rivard, faisait halte en France puis en Belgique sitôt sa mission au Sénégal terminée. Il rencontrait le 3 octobre son homologue français, M. Alain Decaux et coprésidait le lendemain la Session du conseil d'administration de l'Agence Québec-Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse.¹⁵ Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Gaston Blackburn, les avait précédés en France du

11. *Le Soleil*, 25 juillet 1990, p. B4.

12. *Le Devoir*, 28 septembre 1990, p. A5.

13. *Le Devoir*, 9 juillet 1990, p. 2.

14. *Le Journal de Québec*, 2 octobre 1990, cité par *l'Argus*, 2 octobre 1990, p. B4; *La Presse*, 2 octobre 1990, cité par *l'Argus*, 2 octobre 1990.

15. *Le Journal de Québec*, 2 octobre 1990, cité par *l'Argus*, 2 octobre 1990, p. B4.

14 au 19 septembre. Le fait marquant de cette visite avait été la signature du plan d'action du jumelage des rivières Dordogne et Jacques-Cartier. Ce plan, on le sait, est destiné au réensemencement de saumons atlantiques et à la dépollution de ces espaces aquatiques.¹⁶

Auparavant, du 22 juillet au 2 août, la délégation générale du Québec à Bruxelles avait chapeauté en Belgique la mission du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Michel Pagé. En plus de participer, en Wallonie et au Luxembourg, à diverses activités reliées au domaine agricole, M. Pagé rencontrait de nouveau son homologue wallon, M. Guy Lutgen. Les deux ministres poursuivaient ainsi leurs entretiens d'avril dernier tenus à l'occasion des activités de la semaine belge au Québec. Le ministre se rendait aussi à Bruxelles pour discuter de l'évolution du dossier des subventions agricoles et des négociations commerciales multilatérales.¹⁷

Enfin, le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, terminait en septembre les derniers préparatifs de sa tournée européenne prévue au début du mois d'octobre. D'une durée de dix jours, cette tournée l'amènera en Finlande, en Angleterre, en Hollande et en Belgique où il étudiera les résultats obtenus par ces pays en matière de santé et de services sociaux.¹⁸

2 – L'Allemagne fédérale

En l'absence du Premier ministre québécois retenu aux États-Unis, c'est le ministre des Affaires internationales, M. John Ciaccia, et la vice-première ministre, Mme Lise Bacon, qui recevaient le 18 septembre, le président de l'Allemagne fédérale, M. Richard von Weizsäcker. Le Président allemand était de passage au Québec dans le cadre d'une visite pan-canadienne. Des rencontres avec des représentants des milieux économiques et universitaires étaient prévues pour cet arrêt au Québec.¹⁹

Par ailleurs, une délégation de la Bavière séjournait au Québec le 25 septembre afin de rencontrer des dirigeants d'entreprises québécoises et d'explorer avec ceux-ci des avenues de coopération dans les domaines économique et technologique. Cette mission était pilotée par le sous-ministre adjoint au ministère de l'Économie et du Transport, M. Hans Martin Jepsen et par le sous-ministre adjoint au ministère d'État de l'Environnement et du Développement, M. Werner Buchner.²⁰

16. *Le Soleil*, 16 septembre 1990, cité par *l'Argus*, 19 septembre 1990, p. A17; *Le Journal de Québec*, 18 septembre 1990, cité par *l'Argus*, 18 septembre 1990, p. B3.

17. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 18 juillet 1990, p. 9; *L'avenir du Luxembourg* du 27 juillet 1990.

18. *Le Devoir*, 2 octobre 1990, p. A3; *Le Soleil*, 2 octobre 1990, cité par *l'Argus*, 2 octobre 1990, p. A2.

19. *Le Soleil*, 19 septembre 1990, p. A2; *Le Journal de Québec*, 19 septembre 1990, cité par *l'Argus*, 19 septembre 1990, p. B2.

20. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué*, 25 septembre 1990.

3 – Chypre

Le 29 août, les gouvernements du Québec et de Chypre paraphaient une entente en matière de sécurité sociale. Cette entente concerne principalement les questions de prestations de retraite et d'invalidité. C'est le sous-ministre québécois des Affaires internationales, M. Renaud Caron, et le sous-ministre chypriote du Travail et de l'Assurance sociale, M. George Anastassiades, qui signaient cette entente au nom de leurs gouvernements respectifs.²¹

4 – La France

La visite officielle au Québec du Premier ministre français, M. Michel Rocard, prévue du 5 au 9 septembre dans le cadre des échanges annuels entre les chefs de gouvernement français et québécois, était annulée à la fin du mois d'août.²² Aucune autre date n'était fixée de manière définitive mais la ministre québécoise des Communications, de passage à Paris, indiquait que le gouvernement du Québec entendait suggérer le début de l'année 1991 comme date de report.²³ La presse écrite rapportait par ailleurs dans de nombreux articles les différentes causes possibles de l'annulation de cette visite en citant au premier plan la situation interne du Québec et la crise internationale au Moyen-Orient.²⁴

La visite du Premier ministre français devait coïncider avec les célébrations entourant les 25 années de coopération entre la France et le Québec. Les activités marquant cet anniversaire et la tenue des rencontres industrielles franco-québécoises qui devaient conclure le séjour du ministre Rocard eurent tout de même lieu. Par exemple, du 5 au 7 septembre, une trentaine de chefs d'entreprises françaises et québécoises se rencontraient à Montréal afin de stimuler les échanges économiques et commerciaux bilatéraux.²⁵

G — Le Québec et l'URSS

C'est le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Gérald Tremblay, qui remplaçait au pied levé le ministre des Affaires internationales et délégué aux Affaires autochtones, M. John Ciaccia, à la tête de la mission économique québécoise en Union soviétique. Accompagné du sous-ministre

21. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué*, 29 août 1990.

22. *Le Devoir*, 28 août 1990, pp. 1 et 12; *La Presse*, 28 août 1990, cité par *l'Argus*, 28 août 1990, p. A16; *La Presse*, 29 août 1990, cité par *l'Argus*, 29 août 1990, p. A6.

23. *Le Devoir*, 1^{er} septembre 1990, p. A2.

24. Voir *La Presse*, 4 septembre 1990, cité par *l'Argus*, 4 septembre 1990, p. A15; *Le Soleil*, 16 septembre 1990, cité par *l'Argus*, 18 septembre 1990, p. B19; *La Presse*, 3 octobre 1990, cité par *l'Argus*, 3 octobre 1990, p. A4; *Le Devoir*, 29 août 1990, p. 2.

25. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué*, 29 août 1990; *Le Monde*, 7 septembre 1990, cité par *l'Argus*, 13 septembre 1990, p. B15; *Le Devoir*, 8 septembre 1990, p. B2; *Le Devoir*, 5 septembre 1990, cité par *l'Argus*, 5 septembre 1990, p. A13.

des Affaires internationales, M. Renaud Caron, et d'une délégation de gens d'affaires, M. Tremblay séjournait en Russie du 15 au 21 juillet. Cette mission commerciale devait générer des contrats d'une valeur de \$25 millions et paver la voie à une coopération plus intense dans les secteurs de la recherche-développement, de la foresterie et de l'agro-alimentation.

M. Tremblay rencontrait notamment au cours de son séjour le premier vice-président du Conseil des ministres de la république de Russie, M. Cuennadi Koulik, et le vice-président du Gosplan, M. Alexei Zaitchikov, avec lesquels il discutait, en plus de questions commerciales, de la possibilité d'échanger des représentants officiels. Dans cette éventualité, la république de Russie assignerait un conseiller chargé des dossiers québécois au personnel du consulat soviétique à Montréal tandis que le gouvernement du Québec déléguerait à Moscou un émissaire chargé des mêmes fonctions. Lors de la conférence de presse de clôture, tenue à l'ambassade canadienne à Moscou, M. Tremblay qualifiait cette possibilité d'une « hypothèse de travail » devant recevoir l'aval du gouvernement canadien. L'ambassadeur canadien en Union soviétique, M. Vernon Turner, déclarait, après la conférence du ministre, n'avoir pas été prévenu de la proposition québécoise aux représentants soviétiques. Il en fera rapport au Ministère des Affaires extérieures.²⁶

H — Chronologie thématique*

Courte visite d'un sénateur américain

13 au 15 août :

La visite au Québec du sénateur républicain du Vermont, M. James Jeffords, est attendue à la mi-août. M. Jeffords se rend au Québec pour discuter des questions de main-d'œuvre et de santé et pour visiter les installations hydro-électriques de la Baie James. (*Le Téléx*, période du 12 au 25 août 1990, p. 1).

Un ministre du Venezuela de passage au Québec

11 et 12 septembre :

M. André Vallerand, le ministre du Tourisme du Québec, doit recevoir son homologue vénézuélien, M. Vladimir Gessen, à Montréal à l'occasion de la visite officielle de ce dernier au Québec. (*Le Téléx*, période du 9 au 22 septembre 1990, p. 1).

Mission asiatique reportée

18 septembre :

Le quotidien montréalais *La Presse* annonce le report de la mission commerciale du Premier ministre québécois en Asie qui devait avoir lieu à la mi-octobre. Cette mission serait reprise au début de février 1991 et comprendrait toujours les mêmes destinations soit le Japon, la Corée du Sud et Hong-Kong. (*La Presse*, 18 septembre 1990, cité par l'*Argus*, 18 septembre 1990, p. A9.)

26. *Le Devoir*, 21 juillet 1990, p. A3; *La Presse*, 21 juillet 1990, p. A10.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Rencontre mexicano-québécoise

26 septembre :

Le ministre des Affaires internationales, M. John Ciaccia, rencontre à Montréal le ministre mexicain du Commerce et du Développement industriel, M. Jaime Serra, dans le cadre de la visite de ce dernier au Canada. (*Le Téléx*, période du 23 septembre au 6 octobre 1990, p. 1).

Séminaire sur les perspectives d'affaires au Chili

26 septembre :

Le ministère des Affaires internationales et le Centre de commerce mondial organisent à Montréal un séminaire à l'intention des entreprises québécoises désireuses de se familiariser avec la situation économique du Chili et les conditions d'investissement qui y prévalent. (Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 24 septembre 1990).